

Le 14 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 2017 par le député de Jonquière, monsieur Sylvain Gaudreault, concernant l'accessibilité aux logements locatifs privés abordables.

Par cette pétition, les signataires demandent au gouvernement du Québec d'intervenir afin d'offrir une aide financière récurrente aux propriétaires ou aux personnes en situation de vulnérabilité, d'encourager les investissements pour mettre à niveau les immeubles et d'adopter les changements législatifs nécessaires pour ce faire. Ils souhaitent également que les propriétaires fassent partie des processus et prises de décision en matière d'offre de logements abordables et de qualité selon les besoins spécifiques du milieu.

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre gouvernement intervient déjà auprès des ménages à faible revenu par le biais, entre autres, du programme Supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec. Ce programme constitue une aide directe qui permet à ces ménages d'habiter un logement du marché locatif privé ou appartenant à une coopérative d'habitation, à un organisme à but non lucratif ou à un office d'habitation, tout en payant un loyer similaire à celui d'un logement à loyer modique, soit 25 % de leur revenu.

... 2

Dans son Discours sur le budget 2015-2016, notre gouvernement annonçait d'ailleurs l'octroi de 5 800 nouvelles unités de supplément au loyer pour le marché privé sur cinq ans. Aux 2 200 déjà octroyées, 1 200 unités additionnelles ont été allouées cette année pour venir en aide aux ménages dans le besoin.

Rappelons également qu'un investissement de 25 M\$ a également été annoncé dans le cadre du Discours du budget 2017-2018 pour la poursuite des programmes Rénovation Québec et RénoRégion. Le programme Rénovation Québec vient en aide aux propriétaires qui ont besoin de rénovation et qui se trouve dans un secteur résidentiel ciblé par une municipalité participante, tandis que le programme RénoRégion rend disponible une aide financière aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural pour exécuter des travaux visant corriger des défauts majeurs à leur résidence ou à certains immeubles locatifs.

Finalement, reconnaissant l'importance du rôle joué par les intervenants du secteur privé, notre gouvernement considère essentiel de les inclure à la réflexion sur l'intervention gouvernementale en habitation et à son processus de révision des programmes. Soulignons que la tournée de consultation sur la nouvelle approche gouvernementale d'intervention en habitation réalisée par mon adjoint parlementaire et député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin, a été l'occasion pour ceux-ci d'exprimer leurs besoins et leurs attentes à ce sujet.

Soyez donc assuré que leurs propositions, ainsi que celles des pétitionnaires, font l'objet de toute notre considération dans le cadre de nos travaux.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



MARTIN COITEUX